



DT  
Case postale 3918  
1211 Genève 3

CGAS  
Monsieur Hervé Pichelin  
Président  
Rue des Terreaux-du-Temple 6  
1201 Genève

N/réf. : RCR/CGE/bb/612828-2007

Genève, le **18 JUIL. 2007**

**Concerne : Licenciement d'un délégué syndical aux TPG**

Monsieur le Président,

Votre courrier du 30 mai dernier m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Comme vous le savez, une solution entre la direction des Transports publics genevois et M. Didier Burkhardt, collaborateur des TPG et représentant syndical du SEV, a été trouvée, ce dont je ne peux que me féliciter.

En effet, l'Etat n'étant pas partie à la procédure, dans la mesure où celle-ci relevait des relations de travail entre les TPG et l'un de ses collaborateurs, j'ai toutefois suivi avec beaucoup d'attention le déroulement de ce dossier, qui a pu trouver une heureuse issue consensuelle et pragmatique.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Robert Cramer